

REÇU le  
- 7 MARS 2016

Monsieur Carlos Medeiros  
Président  
Conseil municipal de la Ville de  
Genève  
Palais Eynard  
4, rue de la Croix-Rouge  
1204 Genève

Genève, le 11 février 2016

Concerne : **Ratification de la rémunération de la Présidente et des membres**

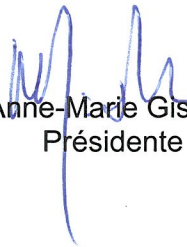
Monsieur le Président du Conseil Municipal de la Ville de Genève,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que, lors de sa séance du 28 janvier dernier, le Conseil de fondation a décidé de modifier les jetons de présence de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève, Fondetec.

Les jetons de présence s'élèveront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 à CHF 110.— (au lieu de CHF 100.—) et les jetons pour la présidence à CHF 154.— au lieu de CHF 140.—. Conformément à l'article 17 al. 3 lettre l des statuts de FONDETEC, nous prions le Conseil Municipal de la Ville de Genève de bien vouloir ratifier ces rémunérations.

En vous en souhaitant bonne réception de la présente et demeurant naturellement à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil municipal de la Ville de Genève, nos meilleures salutations.

**fondetec**

  
Anne-Marie Gister  
Présidente

  
Catherine Jacquier  
Vice-présidente

Copie à                      Secrétariat du Conseil municipal de la Ville de Genève